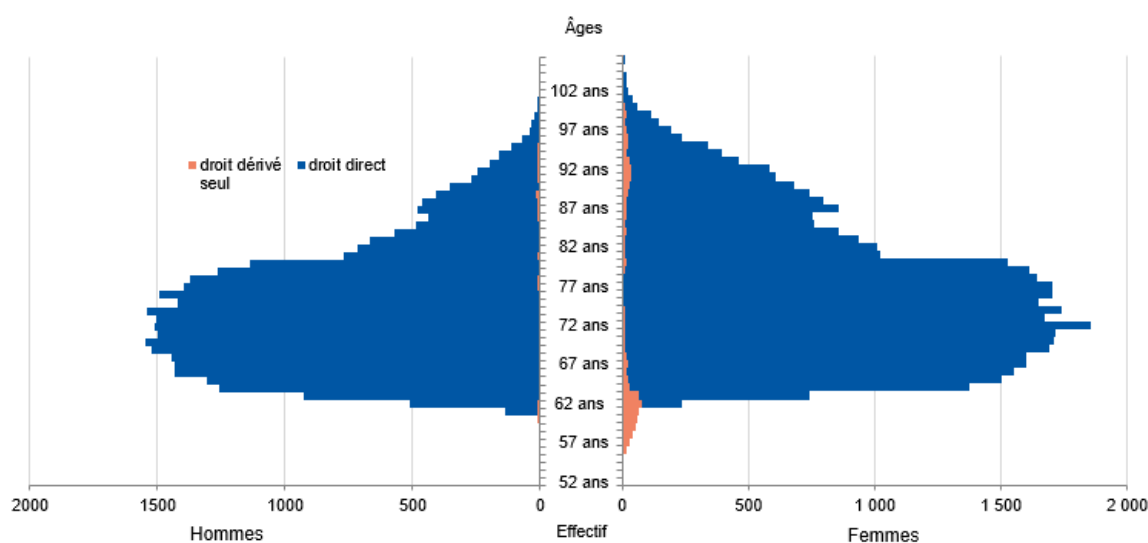


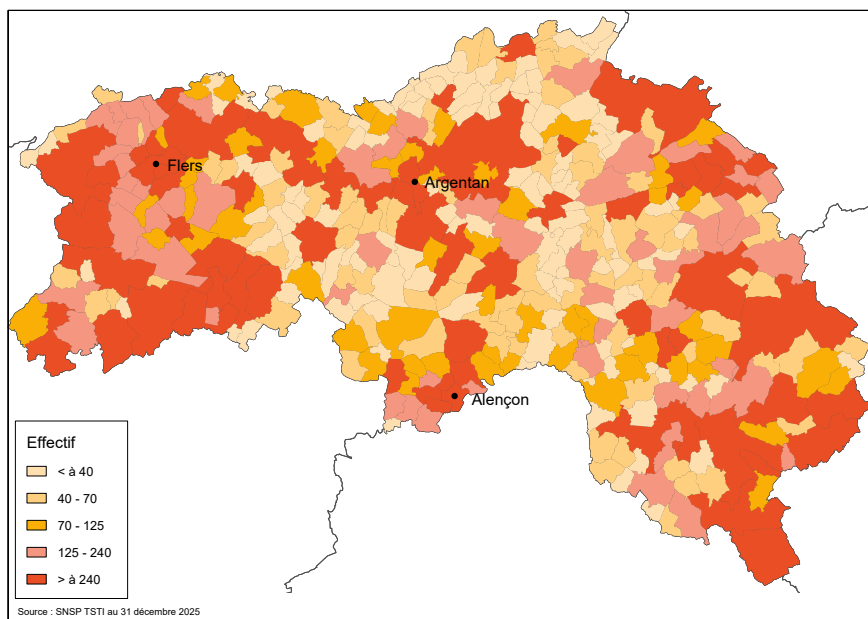
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 676	2 403	4 079
Droits directs (retraites personnelles)	1 444	1 594	3 038
Droits dérivés (retraites de réversion)	232	809	1 041
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	155	159	314
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	562	261	823
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,2 ans	75,1 ans	75,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	32 552	41 609	74 161
Retraités percevant un droit direct seul	30 748	29 775	60 523
Retraités percevant un droit dérivé seul	301	1 052	1 353
Retraités percevant les deux à la fois	1 503	10 782	12 285
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	3,4%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 588	6 718	19 306
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 050 €	851 €	938 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,6%	42,7%	31,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Alençon			
Nombre total de retraités	2 484	3 870	6 354
Retraités percevant un droit direct seul	2 342	2 568	4 910
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	115	130
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 187	1 314
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,0%	9,9%	10,7%
Fiers			
Nombre total de retraités	1 487	2 251	3 738
Retraités percevant un droit direct seul	1 378	1 389	2 767
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	62	67
Retraités percevant les deux à la fois	104	800	904
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	5,2%	5,4%
Argentan			
Nombre total de retraités	1 480	2 212	3 692
Retraités percevant un droit direct seul	1 387	1 475	2 862
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	61	72
Retraités percevant les deux à la fois	82	676	758
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,7%	5,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr